



Séance	Assemblée technique C10m – procès-verbal
Date	4 septembre 2025, 20 heures
Lieu	Matran, Auberge du Tilleul
Sections	Présentes : 17 sections avec 27 délégués Absentees : 1 (Vuadens)
Comité	Présents : 5 = Daniel Roubaty (Président), Stéphane Broillet, Hermann Buntchu, Frédéric Descloux, Jacques Moullet (PV) Excusé : François Passsaplan
Invités	Pascal Tinguely (Excusé) et Marcel Zürcher (Entraîneurs)

Thème	Suite ?
<u>1. Constitution de l'assemblée</u> <ul style="list-style-type: none">• Le Président salue les délégués.• Avec 32 votants, la majorité est fixée à 17. Aucun scrutateur n'est nommé.• L'ordre du jour est accepté tel que proposé.	
<u>2. Procès-verbal du 05.09.2024</u> <ul style="list-style-type: none">• Le procès-verbal a été mis à disposition sur le site. Il est approuvé à l'unanimité.	
<u>3. Maîtrises et programme cantonal</u> <ul style="list-style-type: none">• Hermann rappelle l'importance de tenir les délais. Il a donné suffisamment de temps pour les maîtrises pour que les tireurs puissent encore tirer après les fêtes. Il n'y a pas de réserve.• Les tireurs sur appui doivent utiliser le programme avec les décimales.• Le programme cantonal reste le même. Un appel est lancé aux sociétés qui « oublient » de le tirer, avec ou sans bonne raison. On compte sur leur participation cette année.	
<u>4. Championnat de groupes</u> <ul style="list-style-type: none">• Là également, il faut respecter les délais. Les résultats doivent être transmis à la FST, qui ne peut pas attendre pour faire les classements suisses.• C'est le numéro attribué par Hermann qui doit être saisi sur la feuille Excel, pas le numéro interne à la société. Voir l'exemple donné lors de la distribution du matériel.	
<u>5. Match et Relève (Entraînement, sélection)</u> <ul style="list-style-type: none">• Marcel Zürcher excuse l'absence de Pascal Tinguely, absent pour raison professionnelle. Il présente la saison d'hiver 2025-2026.• Les entraînements de l'élite seront prochainement publiés sur internet. Si un junior veut être sélectionné pour l'équipe cantonale, il doit participer aux entraînements de la relève. Naturellement, il peut en plus participer aux entraînements de l'élite, ouverts à tous.	



Thème	Suite ?
<ul style="list-style-type: none">• Le Shooting Master Light aura lieu le 14.12.2025, à Lonay. Les tireurs alémaniques peuvent aussi y participer parce que Schwadernau n'offre pas ce concours cette année.• Marcel Zürcher devant être opéré, c'est Bertrand Limat qui le remplacera en début de saison.	
<u>6. Concours féd. Sociétés: dates 2025/lieu 2026</u>	
<ul style="list-style-type: none">• Cette année, le concours aura lieu à Tafers, les 14/21/22/23 novembre. Les horaires précis seront publiés plus tard.• Il va sans dire que nous allons continuer à organiser ce concours de la même manière après la création de la nouvelle société cantonale. Ried s'annonce pour le concours 2026 et Bulle pour le concours 2027.	
<u>7. Finales cantonales : lieu+dates 2026/lieu 2027</u>	
<ul style="list-style-type: none">• La finale 2026 sera organisée par La Roche PC du 13 au 15 février 2026.• Les sociétés de Plaffeien et Chavannes sont intéressées à l'organisation en 2027 et 2028. L'ordre dépendra des préparatifs en cours.	
<u>8. Calendrier C10m</u>	
<ul style="list-style-type: none">• Le calendrier est passé en revue. Quelques dates sont adaptées/précisées.	
<u>9. Propositions et divers</u>	
<ul style="list-style-type: none">• Le Comité n'a pas reçu de propositions à traiter ce soir. Il n'en a pas non plus à soumettre à l'assemblée.• La société d'Avry-sur-Matran annonce qu'elle va contacter les sociétés du canton en vue d'organiser un match amical sur le modèle du concours d'équipes, mais seulement pour les tireurs sur appui. Il y aurait 7 rencontres, à tirer à quatre, sous forme de confrontations directes. Quelques sociétés ont déjà annoncé leur intérêt, d'autres font de même ce soir. Même si elle n'est pas impliquée dans l'organisation de ces rencontres amicales, la SFTS pense que ce genre de match fait du sens et permet de collecter des expériences précieuses, après que la FST ait refusé d'organiser un concours d'équipes sur appui.	

La séance est clôturée à 20 heures 35

Jacques Mouillet, Secrétaire